



Dans de précédents entretiens, j'ai eu l'occasion de parler de l'Église visible de Jésus-Christ, et de démontrer par le témoignage des Écritures Saintes, que Jésus-Christ avait établi, sur terre, une Église, c'est-à-dire une organisation visible; que cette Église s'était continuée sans interruption jusqu'à nos jours; qu'elle existe encore aujourd'hui dans toute sa pureté primitive dans une de ses branches, et que cette branche—l'Église Anglicane,—est la SEULE qui ait conservé intact le précieux dépôt de toutes les vérités évangéliques. (1).

Je me propose maintenant, avec l'aide de l'Esprit Saint de démontrer, d'abord par le témoignage irrécusable des Écritures Saintes, ensuite par les écrits des plus grands saints des quinze premiers siècles du christianisme, que Jésus-Christ a établi, pour gouverner son Église ici-bas, un ministère divisé en trois ordres: l'épiscopat, la prêtrise, le diaconat, et qu'aux membres seuls de ces trois ordres fut donnée la charge d'administrer les sacrements. Puisse le Seigneur ouvrir nos cœurs et éclairer nos intelligences, pendant que nous méditerons ensemble ces grandes et sublimes vérités. Puisse-t-Il nous faire comprendre les paroles du message de notre divin Maître dont je répèterai ici le texte: " Je te donnerai les clefs du " Royaume des cieux; ce que tu lieras sur la terre " sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la " terre sera délié dans les cieux. (2)." Et, plus loin: " Si ton frère a péché contre toi, va et prends-le " entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton " frère. Mais s'il ne t'écoute pas, prends avec toi " une ou deux personnes, afin que toute l'affaire se " règle sur la déclaration de deux ou trois témoins. " S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église; et s'il re- " fuse aussi d'écouter l'Église, qu'il soit pour toi " comme un païen et un publicain. Je vous le dis " en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera " lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la " terre sera délié dans le ciel." (3).

(1) I Tim. III, 15, 16. (2) Math. XVI, 19.

(3) Math. XVIII, 15, 16, 17, 18.